

[cafepedagogique.net](https://www.cafepedagogique.net)

## Le SNES-FSU interpelle le ministère et alerte sur l'EVARS dans l'enseignement catholique sous contrat

*Café pédagogique*

4-5 minutes

---

Le SNES-FSU interpelle le ministère et alerte sur l'EVARS dans l'enseignement catholique sous contrat



Le SNES-FSU dénonce les tentatives du SGEC (Secrétariat général de l'Enseignement catholique) de contourner le programme EVARS, désormais obligatoire dans tous les établissements scolaires, y compris privés sous contrat. Dans un document interne, « comment grandir heureux » le SGEC explique comment échapper à la mise en œuvre de l'EVARS en contradiction avec les obligations légales.

« En affirmant la supériorité de son projet éducatif « EARS » (éducation affective relationnelle et sexuelle) sur le programme officiel EVARS, le réseau catholique triche une fois de plus avec ses obligations, démontrant l'inanité de la loi Debré » dénonce le syndicat dans un [communiqué de presse](#).

Ces pratiques, qui s'appuient sur la notion de « caractère propre », remettent en cause le respect des principes du service public d'éducation. Elles soulèvent également de vives inquiétudes au regard des dérives sexistes et homophobes récemment révélées dans certains établissements.

Lors d'une conférence de presse de la FSU du 11 septembre 2025, Sophie Vénétitay précise que « Le SNES-FSU va demander au ministère un rappel à l'ordre au SGEC et que la DGESCO précise sa méthode sur les modalités de contrôle du privé sous contrat, notamment des programmes EVARS ». Pour elle, c'est aussi la question de la défense de l'école publique et de ses valeurs qui se joue avec ce sujet.

Pour le SNES, « *cet épisode témoigne une nouvelle fois du scandale du financement public de l'enseignement privé sous contrat* ».